

Oubli d'encaissement de tatie danielle

Par MamieMéchante, le 05/02/2010 à 19:35

Bonjour,

Je suis allée aujourd'hui me faire faire des lunettes chez un opticien d'une grande chaîne. En partant, la vendeuse a oublié de me faire régler la facture d'un montant de 39 euros. J'avoue sur le coup ne pas m'en être rendue compte non plus.

Depuis ils essaient de me contacter sur mon téléphone afin que je viennes régulariser la situation.

Qu'est-ce que je risque à ne pas payer (sachant qu'ils ont mes coordonnées) ? Je sais, c'est malhonnête, c'est très mal, mais ce n'est pas ce que je vous demande. J'avoue que ça me ferait plaisir d'économiser cette somme ou plutôt de la subtiliser à un groupe qui fait des millions de bénéfice annuels sur des petites gens comme moi qui connaissent des temps difficiles.

Merci, par avance, pour vos réponses et non pour vos éventuelles leçons de morale (c'est mon affaire).

Cordialement,